

The OSCE Secretariat bears no responsibility for the content of this document and circulates it without altering its content. The distribution by OSCE Conference Services of this document is without prejudice to OSCE decisions, as set out in documents agreed by OSCE participating States.

MC.DEL/67/21
7 December 2021

Original: FRENCH



28^{ème} Conseil Ministériel de l'OSCE

Intervention de
S.E. Didier Nagant de Deuxchaisnes,
Représentant permanent du Royaume de Belgique
auprès de
l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe

Stockholm, le 2 décembre 2021

Madame la Présidente,
Vos Excellences,
Mesdames et messieurs,

C'est un honneur de me faire l'interprète de Madame la Ministre Sophie Wilmès, qui regrette de ne pouvoir être présente parmi vous aujourd'hui.

Permettez-moi en son nom d'aborder **trois points** avec vous :

Tout d'abord, **la nécessité de poursuivre le dialogue manière constructive pour assurer notre sécurité commune.**

La situation dans la **région du Donbass** reste préoccupante. L'OSCE est le berceau du Groupe de contact trilatéral, et tous les membres de l'OSCE se doivent de le soutenir de tout leur poids. Le processus de paix dans le Donbass nécessite un dialogue intense et continu entre la Russie et l'Ukraine dans le cadre du format Normandie et du groupe de contact trilatéral. La Belgique continue à soutenir pleinement le travail assidu de la **Mission spéciale d'observation en Ukraine**, non seulement en paroles, mais aussi en actes, en fournissant du personnel et des fonds supplémentaires. Nous regrettons par

ailleurs profondément le non renouvellement du mandat de la **Border Observation Mission**.

Les récentes **manœuvres militaires russes** à la frontière avec l'Ukraine sont plus que préoccupantes, comme l'est **la situation tendue à la frontière de la Biélorussie** avec l'Ukraine, la Pologne et les États baltes. Ici aussi, **le dialogue doit être le mot clé**.

Au cours des deux dernières années, la pandémie de la COVID 19 nous a contraints à limiter les contacts directs, réduisant d'autant les occasions de dialoguer et accroissant par là même le risque d'alimenter la méfiance. C'est précisément en raison de cette méfiance que la **maîtrise des armements conventionnels** se rapproche à présent dangereusement d'une « zone à risques ».

Il est maintenant de notre **responsabilité collective** de renouer le dialogue sur la sécurité coopérative et de lui faire porter ses fruits.

Parlant de responsabilité collective, j'en viens à mon deuxième point, à savoir **le respect des droits humains et des libertés fondamentales**.

La Belgique regrette que la **réunion annuelle de mise en œuvre des engagements de la dimension humaine** (HDIM) ait été annulée pour la deuxième fois, et ce du fait de positions inflexibles de certains parmi nous. Il relève de notre responsabilité conjointe de garantir le respect des droits humains et des libertés fondamentales, ainsi que de maintenir et de renforcer un dialogue régulier avec les organisations de la société civile et les défenseurs des droits humains.

Les efforts déployés par le **Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme** pour accomplir sa tâche d'observation des élections dans les Etats participants de l'OSCE, malgré les multiples défis liés à la pandémie, sont admirables. Rappelons que tous les Etats participants se doivent d'inviter et d'accueillir les missions d'observation électorale sur leur territoire en respectant l'autonomie et l'indépendance du BIDDH.

En tant que co-activateur du **Mécanisme de Moscou** et du **Mécanisme de Vienne** concernant la Biélorussie, la Belgique appelle les autorités biélorusses à reconsidérer leur approche, à mettre en œuvre les recommandations du rapport Benedek et à s'engager

dans un dialogue constructif et inclusif en vue de dégager des solutions pacifiques qui rencontrent les aspirations de l'ensemble de la population du pays.

Mon troisième point a trait au rôle important que joue l'OSCE dans la mise en œuvre de **l'agenda Femmes, Paix et Sécurité** dans notre région.

Les deux points précédents ne sont pas réalisables sans que toute la population soit impliquée, en ce compris les **femmes**. Jusqu'à ce jour, leur rôle a trop souvent été sous-estimé, voire ignoré, pareille attitude constituant une problématique qui tient à cœur à la Belgique. Nous remercions la présidence suédoise d'avoir hissé ce thème au sommet de l'agenda tout au long de l'année. Le fait que l'on n'ait pu trouver de consensus au sujet de la déclaration sur l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, ni sur la participation pleine, égale et significative des femmes au sein des forces armées, démontre qu'une attention accrue pour le rôle des femmes reste indispensable. Du point de vue belge, l'OSCE est un forum qui ne pourra jouer pleinement son rôle qu'à la condition de mettre en exergue **le lien qui unit l'égalité des genres et notre sécurité commune**.

Pour terminer, permettez-moi de féliciter Madame la Ministre **Ann Linde**, pour les qualités diplomatiques dont elle a fait preuve tout au long de l'année en tant que Présidente en exercice, et d'assurer à Monsieur le Ministre **Zbigniew Rau** que la **Pologne** peut compter sur notre plein soutien pour sa présidence en 2022. Nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec vous dans le cadre de la présidence belge du FSC au cours du dernier trimestre de l'année 2022.

Finalement, je tiens à féliciter la **Finlande** pour l'attribution du mandat de présider notre organisation en 2025, 50 ans après l'adoption de l'Acte final d'Helsinki, tout en regrettant que l'on n'ait pu trouver un consensus autour la candidature **estonienne** pour 2024.

Je vous remercie de votre attention.